



CHSCT 17 novembre 2020 en audio

Présidence : Jean Noël [REDACTED] (DR par interim)

Ordre du jour : activité des directions durant le confinement.

1 / DOUANES

Intervention de M. PUCCELLI.

Point sur la situation de la DR de Poitiers → 3 cas positifs (2 à La Rochelle avec 1 hospitalisation, 1 au bureau de Poitiers avec hospitalisation pour infection pulmonaire suite à mauvaise réaction du traitement reçu) ;

Réactualisation du PRA (pas de PCA) : ensemble des missions maintenues avec des modalités différentes (mesures de précaution, réunion en distanciel) ; Remise de matériels de protection individuelle (masques tissus, chirurgicaux, ...) ; Aération des locaux, distanciation, nettoyage équipements collectifs ; Mise en place du télétravail : sur 178 agents éligibles, 141 font du télétravail (29 → 1jour ; 43 → 2 jours ; 32 → 3 jours ; 16 → 4 jours ; 21 → 5 jours). La norme c'est 5 jours sur 5, avec particularité pour les chefs de services, les adjoints et certains métiers. Les missions de contrôle externe sont exclues du dispositif de télétravail (OPCO, SURV). Taux : 79 %
Difficulté certains agents d'être sur 5 jours.

Questions :

- les gants utilisés pour les palpations de sécurité : ce sont des gants à usage unique. Puccetti rappelle la recommandation du médecin de prévention : ne pas porter de gant à titre général. Le gant donnerait un sentiment de sécurité et n'empêche pas de « se toucher soi-même ». Il a indiqué à titre personnel préférer que l'usage de gants de protections pour éviter les coupures par exemple.

- déploiement du HK : réactivation du plan vigipirate / urgence attentat le 4 novembre. Les agents de la surv doivent porter le HK lors de chaque sortie. Les agents doivent être formés, et être en escouades de 4 au minimum et porter le gilet lourd porte plaque.

Il ne doit y avoir qu'un seul porteur de HK pour éviter les nettoyages quand changement de porteur. Il a été demandé à ce que cette consigne ne soit pas appliquée, avec des éclaircissements sur le nombre de porteurs du HK. La question porte sur la passation. Il faut emporter 2 gilets à chaque fois par arme. Mr [REDACTED] ne veut pas de nettoyage du gilet en cours de vacation mais à la fin. FO demande des lingettes nettoyantes pour se faire.

+ Demande un étui porte-cuisse en dotation individuelle par agent : des dotations ont été données par la DG. Cependant, il n'y aura pas autant d'étui que d'agents de la surv (450) .

- possibilité de partir en uniforme : c'est une mesure qui avait été prise au début de la crise sanitaire pour éviter que les agents se croisent dans les vestiaires. Mais personne n'est obligé d'aller au travail en uniforme. Pas d'instruction particulière. Point de vue de [REDACTED] ne pas venir au travail en uniforme pour ne pas être la cible d'actes malveillants.

- bénéficiaire de masques chirurgicaux pour les agents en OPCO : dans les mesures prévues, seuls les agents de la surv sont dotés de masques FFP2 et chirurgicaux. Donc ne donne pas suite.

- télétravail – risque de chef de service seul ou isolé : réponse [REDACTED] : cela n'a pas de sens que lorsque tous les agents sont en télétravail que le chef soit seul au bureau. Les situations où cela arrive seront à revoir par la DR.

- contrôle dans les entreprises en fragilité - possibilité de les reporter : les recommandations actuelles sont les mêmes que celles durant la première phase du confinement . Il faut donc éviter d'aller dans les entreprises en fragilité économique.

2 / DDFIP :

M. [REDACTED] :

Toutes les activités de la DDFIP 86 ont été maintenues, avec un fonctionnement normal des missions. Consigne nationale → sanitaire et économique.

Plan de circulation toujours à appliquer (sauf travaux), dotation en masque (chaque agent a dû recevoir 12 masques lavables dernièrement), annulation des formations partiellement.

En effet, deux formations se poursuivent : accueil (7 personnes formées sur 2 jours) et M57 (sur une demie-journée, finalement scindée en 2).

FO a souligné s'agissant du contrôle fiscal que les consignes locales semblaient aller à l'encontre des consignes nationales, notamment lorsqu'on demande aux agents de poursuivre voire même amplifier les contrôles sur place, au détriment des contrôles du bureau.

L'accueil physique est maintenu, sans changement. Il est à noter une baisse globale en nombre de l'accueil dû au confinement.

FO a demandé si dans le cadre du renforcement du plan Vigipirate, l'emploi d'un vigile allait être renouvelé. La DDFIP a répondu que ce ne serait pas le cas.

Pas de changement sur la restauration collective : réorganisation spatiale ; créneaux horaires ; rappel des consignes.

Des distributeurs de gel hydroalcoolique vont être installés à d'autres endroits (près des ascenseurs par exemple).

Télétravail : 167 agents équipés (122 télétravailleurs, + 45 agents nomades)

+ une demande complémentaire d'une trentaine d'équipements à venir

+ une douzaine de demandes tardives reçues ces derniers jours.

La consigne : tous les nouveaux contrats télétravail sont de 3 jours minimum.

Exception si les missions ne permettent que 1 jour.

Le 17 novembre : 69 télétravailleurs sur 590. Le taux de télétravailleurs reste très faible.

Demande d'affichette aux agents en complément des consignes déjà données. Il y aurait une fiche du SG en cours.

M. [REDACTED] a également souhaité aborder une problématique sur la gestion des agents positifs ou cas contact, et leur retour au travail.

Quand un agent est testé, car il a une ordonnance de son médecin ou un mail de la CPAM, l'agent négatif ne pourra revenir que si avis médical. Or les médecins généralistes ne donnent plus de certificats et le Médecin de Prévention (MDP) du département est en arrêt maladie.

Le MDP du 17 ne donne plus aucune information sur les avis de reprise, elle estime que c'est au référent Covid [il s'agit de M. [REDACTED] lui même] de prendre la décision. Or ce dernier le refuse, il n'est pas médecin. Le problème du secret médical se pose aussi.

La DDFIP a fait remonter ça à la DG et demande que le SG prenne position là-dessus.

D. [REDACTED] inspecteur santé et sécurité au travail, va formaliser la demande au SG.

3 / DCST :

M. [REDACTED] :

La DCST a fourni une note très précise que l'organisation du travail actuelle dans cette direction, qui s'est largement adaptée et mise au télétravail.

Sur 6 agents en situation de vulnérabilité, la moitié est dotée d'ordinateurs portables. La seconde moitié est placée en ASA en raison d'un débit internet trop faible au domicile, ou de l'impossibilité d'exercer les missions à distance.

Comme à la DDFIP, pas de plan de continuité d'activité ni de plan de reprise.

Plus de la moitié de l'effectif global est en télétravail. Seulement 6 sur 5 jours, 2 sur 4 jours, 7 sur 3 jours, 7 sur 2 jours et 10 sur 1 journée.

Il a été rappelé la possibilité pour tout agent se sentant isolé de contacter les psychologues du MEF.

4 / INSEE

M. [REDACTED]

Pour la DR de l'INSEE, pas de changement en terme d'activités, reprise au rythme habituel avec télétravail à 100 %.

Exceptions au télétravail : situation pro qui l'exige (dépannage informatique, courrier, profiter de locaux vides pour travaux).

Niveau national : 97 % de télétravailleurs.

Communication : rappel du recours au numéro psy du MEF, possibilité de remplir des fiches RSST, fort rappel des consignes sanitaires.

FO a demandé si un protocole était adapté pour les enquêtes : C'est le cas. Les enquêtes auprès des ménages se font par téléphone, et les relevés de prix sur internet. Aucune opération sur place.

QUESTIONS DIVERSES :

- formation CHSCT : elles ont toutes été reportées. Celles qui étaient programmées pendant mars ont été reportées pour 2^e semestre, seules sont reportées à 2021 les formations « manipulation extincteur » et « formation incendie ». Les SST ont été recyclés.

- protocole exercice attentat sur bureau des Douanes d'Angoulême. Réflexion en cours pour faire ce genre d'exercices sur les bâtiments de la DG à Bercy mais rien sur les bâtiments administratifs.

Il faut qu'il y ait des signaux sonores différents.

- en octobre 2020 une étude s'est déplacée à la DR et pas de communication au sein de la BSI ? Réponse [REDACTED] a priori il ne s'agissait que d'une étude architecturale. Prends note qu'une information est nécessaire aux agents de la brigade.

- Sur le ménage de la BSI : problème de nettoyage récurrent. Dossier en cours au niveau du PLI pour des mesures à prendre afin de tenter de dénoncer le marché.

- Absence de la DNID au CHSCT : M. [REDACTED] a dû rater la réunion.

- 1^{er} décembre : départ officiel en retraite de M. [REDACTED]